



"Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

Dans ce contexte de crise sanitaire, l'Unsa Education a choisi d'aller à l'essentiel. Bien conscients des priorités de l'administration et des enseignants dont chacun ici connaît le niveau d'engagement et de responsabilité, voici donc, aussi directement que possible, nos interrogations sur 4 points de votre projet de carte scolaire :

1. la modification des circonscriptions
2. la mission des maîtres formateurs
3. la brigade des remplaçants
4. les effectifs d'ULIS

Un dénominateur commun aux 3 premiers sujets : lorsqu'on fait le choix professionnel de s'investir sur un poste ou une mission, on laisse de côté d'autres postes et d'autres missions, on sacrifie quelquefois certains aspects de notre vie privée, on organise ses moyens de transport, on apprend des outils... Transformer une mission, changer un secteur, modifier des équipes, désorganiser pour réorganiser induit pour certains personnels des équilibres insoupçonnés et il est de notre responsabilité de délégués des personnels d'attirer votre attention sur certains de ces aspects pour que la DRH en prenne la mesure. Et si l'efficacité du service public d'éducation est recherché nous dites-vous, et puisque l'intérêt supérieur des élèves est visé, nous devons proposer aux personnels le meilleur accompagnement et de faciliter leur mobilité s'ils ne sont pas en mesure d'accepter les nouvelles modalités de leur mission.

La modification des circonscriptions portée à l'ordre du jour de ce CTSD impacte plusieurs personnels dont nous portons la voix : des PsyEN et des Conseillers pédagogiques.

- Concernant les PsyEN, 5 seraient visiblement concernés. On ne saurait modifier leur affectation, leur secteur ou leur école de rattachement sans étudier avec eux des solutions au cas par cas, sans délai puisque leur mouvement est académique et leur serveur ferme le 8 avril. C'est pourquoi nous saluons votre décision de ne pas reporter cette partie de l'ordre du jour. Et cette question : un report de la clôture du serveur.
- Pour les CPC ASH impactés, nous demandons qu'une mesure de carte de 500 pts sur tout poste spécialisé du département facilite leur mobilité sur ces postes dont des Postes à Exigence Particulière.
- Pour les CPC sans spécialité, une mesure de carte sur tout type de poste dans leur zone. Je rappelle qu'il ne s'agit que de 4 ou 5 personnes.

2. Concernant les PEMF et les DEA du Gard, dans la mise en œuvre des nouvelles modalités d'accompagnement des entrants dans le métier et des titulaires, nous vous demandons que le CAFIPEMF soit valorisé à sa juste valeur. Qu'il reste une condition essentielle d'accès au vivier. Que cette mission soit assortie d'une durée minimale de 3 ans, sans quoi une forme de précarité induirait une baisse d'investissement et serait surtout préjudiciable aux personnels qui se sont investis dans leur mission jusqu'à présent. Pour ces 21 PEMF et 3 DEA, nous demandons qu'ils conservent leur niveau

de décharge actuelle pour remplir leur mission avec le même sérieux. Enfin, que l'avis de l'ESPE soit forcément consulté dans le recrutement du vivier.

3. Concernant la fusion des remplaçants dont nous devons acter les décisions aujourd'hui, il n'y a pour l'UNSA Education, que les 137 Brigadiers Départementaux pour lesquels les conditions de leur mission restent inchangées. Les ZIL se sont vus accorder la possibilité de changer de poste avec 5 points de bonification du fait du changement de leur organisation de service. Après mûre réflexion, nous vous demandons aujourd'hui d'accorder aux 30 BD formation continue la même porte de sortie. En effet, certains d'entre eux avaient pu quitter un poste, ou refuser une mission pour s'engager dans cette brigade formation continue aux conditions spécifiques.

Enfin, nous nous demandons quelles seront les modalités de gestion de cette brigade unique de Titulaires remplaçants. Sera-telle pilotée par les IEN ou par la DSDEN ?

Nous nous demandons également quelle sera plus précisément la période pendant laquelle les enseignants titulaires de REP+ ne pourront plus compter sur leur ZIL et n'auront donc plus de décharge REP+ 10% ?

4. **Nous avons bien noté que les effectifs d'ULIS ont été pris en compte dans les documents préparatoires. C'est pour nous un signe fort de notre attachement à l'inclusion. Mais si les élèves sortants (vers ULIS collège la plupart du temps) ont été soustraits, nous nous demandons si les entrants (dossiers d'orientation en attente) ont bien été intégrés pour incrémenter les données du tableau.**

Pour conclure sur votre projet de carte scolaire, nous saluons votre décision de report au 7 avril du volet ouverture/fermeture de classes dans les écoles qui était notre demande initiale. Nous vous demandons quelle est la traduction en nombre de postes de l'annonce du ministre au 13h de TF1 vendredi dernier. En d'autres termes, combien de postes supplémentaires ont été attribués au Gard pour éviter de fermer des classes en milieu rural sans compromettre votre projet initial et notamment les ouvertures ou les postes de GS dédoublés ?

Je vous remercie de votre attention

Les représentants des personnels de l'UNSA Education élus en CTSD du Gard.